

Distr. générale  
15 août 2014

Français seulement

---

## **Commission économique pour l'Europe**

Comité des transports intérieurs

### **Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports**

**Vingt-septième session**

Genève, 8–10 septembre 2013

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire

**Atelier sur les tendances et l'économie des transports**

**dans la région de la Méditerranée: échange de données**

**d'expérience entre pays de la zone EuroMed et pays membres de la CEE –**

**Rapport du Centre d'études des transports pour**

**la Méditerranée occidentale (CETMO)**

## **Rapport de suivi des activités du CETMO**

**Période janvier 2013 – décembre 2013**

**Note transmise par le Centre d'études des transports pour la  
Méditerranée**

## RAPPORT DE SUIVI DES ACTIVITÉS DU CETMO

Période janvier 2013 – décembre 2013

Les activités auxquelles a pris part le CETMO au cours de ces derniers mois suivent principalement trois grandes lignes de travail :

- 1) GTMO 5+5
- 2) Forum Euromed Transports et Union pour la Méditerranée
- 3) Autres activités développées par le CETMO

### 1. Les activités relatives au GTMO 5+5

Le GTMO (Groupe des ministres de transport de la Méditerranée occidentale) a été créé en 1995 avec la volonté de promouvoir la coopération dans le secteur des transports en Méditerranée occidentale et de contribuer à renforcer l'association euro-méditerranéenne. Lors de la 3<sup>e</sup> réunion des ministres des transports de la Méditerranée occidentale, -tenue à Madrid le 20 janvier 1997-, il a été décidé que le CETMO occuperait la fonction de Secrétariat technique du GTMO.

- Participation aux travaux résultant des conférences des ministres des transports de Méditerranée occidentale, GTMO 5+5. Les conclusions de la 7<sup>e</sup> Conférence des ministres du GTMO 5+5, qui s'est déroulée à Alger le 13 mars 2012, constituent la base du programme de travail du GTMO 5+5 mis en œuvre entre 2012 et 2014.
- La 18<sup>e</sup> réunion du groupe d'experts du GTMO 5+5, visant à assurer le suivi des activités du nouveau programme de travail du GTMO 5+5, s'est déroulée à Barcelone le 4 juillet 2013.

« La réunion a commencé par un aperçu général des domaines prioritaires du programme de travail du GTMO 5+5 pour 2012-2014. Cette présentation a permis de passer en revue les activités qui leur sont liées et d'en décrire le degré d'exécution selon un chronogramme indicatif de leur état d'avancement :

- Définition du réseau multimodal du GTMO 5+5. Un des sujets qui sera abordé lors de la prochaine conférence ministérielle euro-méditerranéenne est le Réseau Transméditerranéen de Transport, RTM-T. Concernant son financement, il faut signaler le document préparé par le CETMO sur un possible mécanisme de financement du RTM-T.
- L'autoroute transmagnhrébine. Il faut souligner l'engagement pris par les autorités mauritaniennes, lors de la visite du Secrétariat technique à Nouakchott pour donner aux tronçons Nouadhibou-Nouakchott et Nouakchott-Rosso un caractère prioritaire. Cette priorité a été confirmée par les experts mauritaniens lors de la présente réunion. Par ailleurs, il a été convenu avec le représentant libyen de chercher une date pour une mission en Libye afin d'avancer dans la définition de sa portion d'autoroute transmagnhrébine et d'impulser la participation de la Lybie au sein du GTMO 5+5.
- Indicateurs logistiques. Ce sujet présente un certain ralentissement dû, en partie, à l'attente de la mise en place du projet Logismed. Avec l'annonce de son lancement pour le dernier trimestre 2013, les indicateurs logistiques devraient redevenir un sujet d'actualité.
- Sécurité des transports. Les efforts se sont concentrés sur le diagnostic des services côtiers pour la sécurité de la navigation, étant donné que, lors de la dernière réunion, la ligne de travail relative à la redevance a été suspendue conformément à ce qu'ont décidé les pays d'un commun accord.

- Plan institutionnel. Il faut citer l'étroite collaboration existant entre le Secrétariat technique du GTMO 5+5 et le Secrétariat de l'UpM, ainsi que la participation active du CETMO au Forum Euromed Transports. D'autre part, les experts, et en particulier le Portugal, ont été invités à commencer à penser à l'organisation de la prochaine réunion de ministres du GTMO 5+5 pour que la réunion soit le plus profitable possible, mais aussi à chercher une date -suffisamment éloignée de la conférence euro-méditerranéenne de novembre- pour assurer la plus large participation possible de ministres ».
- Le Secrétariat a travaillé à la préparation de deux séminaires, qui se dérouleront en 2014, conformément au programme de travail :
  - Une rencontre de deux jours consacrée à la gestion coordonnée de l'axe autoroutier transmaghrébin en vue de l'analyse des bonnes pratiques dans quatre domaines qui affectent la gestion de cet axe (la sécurité routière, la facilitation des échanges, la multimodalité et la tarification de l'infrastructure).
  - Un séminaire regroupant des experts de la sécurité maritime des pays du 5+5, qui analyseront le diagnostic du secrétariat technique du GTMO 5+5 en ce qui concerne la sécurité de la navigation maritime en Méditerranée occidentale et esquisseront les bases d'un projet régional concret en vue de son amélioration.

## **2. Les activités réalisées dans le cadre du Forum Euromed Transports et de l'Union pour la Méditerranée**

Fin 1998, la Commission européenne a impulsé la création du Forum euro-méditerranéen des transports. Ce forum constitue un espace de réflexion dont l'objectif est de développer la coopération régionale dans le secteur des transports pour l'ensemble du bassin méditerranéen, en accord avec la Déclaration de Barcelone de novembre 1995, à travers laquelle un partenariat euro-méditerranéen a été instauré.

Le CETMO a participé au Forum euro-méditerranéen de transports, ainsi qu'au développement du Plan d'action régional de transport pour la Méditerranée (PART). Ce plan proposait un ensemble de 34 actions qui ont donné le cadre du déroulement du partenariat euro-méditerranéen en transport, pour la période 2007-2013.

- Suivi des travaux du Forum euro-méditerranéen des transports, qui définit les lignes de travail de la Commission européenne, des conclusions de la Conférence UpM (Union pour la Méditerranée) des ministres des transports, qui s'est déroulée à Bruxelles en novembre 2013, et du prochain « Plan d'action régional de transport pour la Méditerranée » 2014-2020. Le développement du nouveau « Plan d'action régional de transport pour la Méditerranée », mené par la CE et l'UpM, et les conclusions de la conférence de Bruxelles sont particulièrement importants. En sa qualité de secrétariat technique du GTMO 5+5, le CETMO assure le suivi de ces activités.
- Bruxelles a accueilli, le 14 novembre 2013, la deuxième Conférence UpM des ministres des transports de l'ensemble de la Méditerranée. En sa qualité de secrétariat technique du GTMO 5+5, le CETMO a été invité à y participer aux côtés des 43 pays de l'UpM, de la CE, de la Ligue des États arabes, de la BEI, du Parlement européen, de l'ARLEM (Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne), de la CESAO (Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie occidentale) et de la BERD.
- Les conclusions de cette conférence définiront le travail à effectuer pendant la prochaine

période 2014-2020, notamment en ce qui concerne le développement du nouveau plan d'action, et en particulier celui du TMN-T, dans lequel le CETMO jouera un rôle important. Conformément au programme de travail du GTMO 5+5, le CETMO assure le suivi de ces activités tout en défendant les besoins et les points de vue des pays de la région, préalablement approuvés au sein de son groupe d'experts.

### • **Union pour la Méditerranée**

En juillet 2008, un sommet de chefs d'État de la région euro-méditerranéenne a été tenu à Paris, il a donné lieu à la création de l'Union pour la Méditerranée (UpM) ; la déclaration résultant de ce sommet précise que les transports constituaient un des domaines de coopération prioritaires.

Postérieurement, en novembre 2008, une réunion de ministres d'Affaires étrangères a réaffirmé cette priorité, et a accordé de fixer le Secrétariat de l'UpM à Barcelone.

- La participation du CETMO au GTMO 5+5 et au Forum Euromed Transport, ainsi que sa présence à Barcelone, ont facilité sa coopération avec le secrétariat de l'UpM.
- Suivi des activités de l'UpM : en sa qualité de secrétariat technique du GTMO 5+5, le CETMO maintient des contacts étroits avec le secrétariat de l'UpM, situé à Barcelone, qui considère le transport comme l'un de ses secteurs de coopération prioritaires. Le GTMO 5+5/CETMO et le secrétariat de l'UpM ont signé, le 14 novembre 2013, un « Mémoire d'entente ».
- Le GTMO 5+5 a présenté quelques-uns de ses projets prioritaires au secrétariat de l'UpM afin qu'ils soient considérés comme des projets de l'UpM. Le GTMO 5+5 engendre ainsi une dynamique positive au sein de l'UpM et du Partenariat euro-méditerranéen. Plus concrètement, le projet « Achèvement de la partie centrale de l'axe autoroutier transmaghrébin » a été labélisé par l'UpM en février 2012. En 2013, le CETMO a collaboré avec le secrétariat de l'UpM à la promotion de ce projet, tout particulièrement en Tunisie et au Maroc, et à la préparation du séminaire sur la « Gestion coordonnée de l'autoroute », qui se déroulera en 2014.
- Le CETMO coopère avec la BEI et le secrétariat de l'UpM afin d'aider au lancement et à la mise en œuvre réelle de l'initiative Logismed. En 2012, la branche Formation de cette initiative a été considérée comme un projet UpM. Bien que sa mise en œuvre effective ne soit pas attendue avant 2014, ce projet a été lancé à l'échelle institutionnelle le 7 juin 2013, au siège du secrétariat de l'UpM.
- Le CETMO participe également au « Transport Core Group » du secrétariat de l'UpM.

### **3. Autres activités réalisées par le CETMO**

Les activités du CETMO comme secrétariat du GTMO 5+5 ont été complétées par des efforts sur les aspects de statistiques et de R&D.

Par ailleurs, le CETMO a participé à :

- 75<sup>e</sup> session du Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU : la 75<sup>e</sup> session du Comité

des transports intérieurs de la CEE-ONU s'est déroulée du 26 au 28 février 2013 à Genève. Le CETMO y a participé et y a présenté le suivi de ses activités à l'échelle méditerranéenne.

- 26<sup>e</sup> session du WP5 de la CEE-ONU : le groupe de travail WP5 du Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU, chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports, s'est réuni les 11 et 12 septembre 2013 à Genève. Le CETMO a présenté, à l'occasion de cette réunion, le bilan des activités réalisées durant l'année.
- Coopération avec les ministres des transports et d'autres organismes de Méditerranée occidentale : en 2013, le CETMO a poursuivi ses relations de coopération et maintenu ses contacts avec les ministères des transports et les organismes nationaux des dix pays de la région.

Depuis sa création, le CETMO étoffe et met régulièrement à jour ses bases de données sur les flux, les infrastructures et la réglementation des transports internationaux, ainsi que les indicateurs socioéconomiques de la région. Ces bases de données peuvent être visualisées sur un support cartographique et forment un système d'information géographique utile pour l'analyse et la compréhension des données qu'elles contiennent.

- Bases de données CETMO : en 2013, le CETMO a continué à réviser sa base de données concernant les flux de marchandises et de voyageurs, les infrastructures et les aspects socioéconomiques. Les trois sous-bases de données (Flux, Infra et Ase) sont mises à jour conformément aux accords de travail conclus lors de la dernière réunion des experts nationaux et constituent un outil indispensable pour la connaissance des transports de la région.
- Le CETMO a modélisé les prévisions d'échanges commerciaux dans la région en les assignant aux infrastructures, d'un point de vue multimodal. Cet outil permet de faire une lecture de l'utilisation actuelle et future des infrastructures existantes et prévues, de réaliser des études concernant leur capacité et de détecter les goulets d'étranglement actuels et futurs.
- Harmonisation des statistiques : pour assurer la qualité des statistiques du CETMO, le centre a poursuivi ses travaux de révision et d'analyse de l'inventaire des sources de production d'informations et de documentation sur les transports de la région (examen critique des statistiques obtenues, analyse comparative, description des caractéristiques, homogénéité, compatibilité, etc.).

Barcelone, août 2014

---